

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2018-E-025

Séance du 17 mai 2018

**Avis une demande d'autorisation de travaux en RNN de la Haute Chaîne du Jura
dans le cadre de la réhabilitation de l'alpage de Branveau**

Lors de sa séance du 17 mai 2018, le CSRPN a examiné une demande de travaux en réserve naturelle nationale de la haute chaîne du Jura dans le cadre de la réhabilitation de l'alpage de Branveau. L'avis du CSRPN a été sollicité sur la question de l'installation d'une citerne enterrée de 15 000 Litres en remplacement d'une citerne mobile.

Le CSRPN émet un avis favorable à cette demande de travaux d'installation d'une citerne enterrée sur l'alpage de Branveau dans la mesure où ceux-ci n'occasionneront pas d'augmentation de charge sur l'alpage.

Le CSRPN estime que ces aménagements contribueront à améliorer l'aspect paysager de la réserve. Aussi, le CSRPN recommande la mise en place d'abreuvoirs en bois pour une meilleure intégration dans la réserve.

le Président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

